

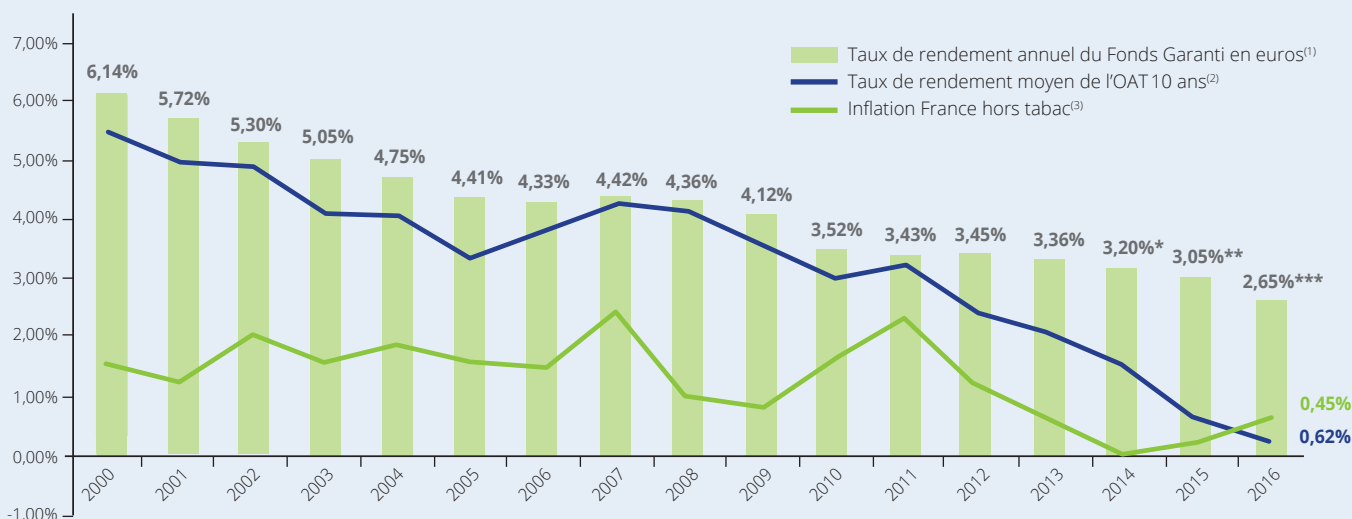
### COMMENTAIRE DE GESTION

Le quatrième trimestre a été marqué par la prise en compte par les marchés financiers de l'amélioration de la situation économique mondiale. Cela s'est traduit par une remontée significative des taux d'intérêts et une belle performance des marchés actions. Nous avons profité des tensions sur les taux européens pour accentuer les investissements à taux fixe avec notamment des achats d'obligations émises par l'Etat français sur une maturité moyenne proche de vingt ans. Par ailleurs, ces investissements ont été complétés par un renforcement de l'exposition sur les émetteurs du secteur privé à travers des achats sur des émissions seniors de qualité investissement et de maturité intermédiaire. Afin de financer ces achats, nous avons réduit nos encours sur les valeurs les plus fragiles liées au marché du pétrole et poursuivi l'allègement sur les obligations à taux variables en cédant essentiellement les positions présentant un faible portage et/ou offrant peu de protection à la remontée des taux d'intérêts. Pour ce qui est des investissements en OPC, nous avons

accentué notre surpondération sur le marché du haut rendement à travers des achats sur des fonds exposés aux marchés US. Cette décision repose sur le dynamisme de l'économie américaine, la solidité des fondamentaux des émetteurs présents sur ce marché et des niveaux de valorisation plus attractifs que sur le marché européen. Afin de se prémunir de l'impact sur le marché du crédit euro d'une poursuite du mouvement de remontée des taux d'intérêts, nous avons en parallèle réduit les positions sur les fonds les plus exposés à ces deux risques. Enfin, l'allocation du portefeuille dans des fonds de prêts aux PME, d'infrastructure et de dettes immobilières a continué à progresser pour atteindre désormais un niveau de 3,7%. Enfin, la poche de liquidités a été maintenue à un niveau proche de 3%, en anticipation de remboursements significatifs au cours des prochains mois et afin de limiter son impact sur la performance du portefeuille. ■

*Commentaire achevé de rédiger le 12 janvier 2017  
par Aviva Investors France.*

### ÉVOLUTION DES TAUX DE RENDEMENT ANNUELS DU FONDS GARANTI EN EUROS<sup>(1)</sup> PAR RAPPORT AUX OBLIGATIONS D'ÉTAT FRANÇAIS ET À L'INFLATION



\* La Provision pour Participations aux Bénéfices (PPB) relative aux engagements exprimés en euros des contrats Afer a été dotée à hauteur de 0,20% en 2014, soit 80 millions d'euros.  
 \*\* La Provision pour Participations aux Bénéfices (PPB) relative aux engagements exprimés en euros des contrats Afer a été dotée à hauteur de 0,15% en 2015, soit 62 millions d'euros.  
 \*\*\* La Provision pour Participations aux Bénéfices (PPB) relative aux engagements exprimés en euros des contrats Afer a été dotée à hauteur de 0,25% en 2016, soit 106 millions d'euros.

(1) Taux de rendement net de frais de gestion du contrat collectif d'assurance vie multisupport Afer et hors prélèvements sociaux et fiscaux.

(2) Obligations Assimilables du Trésor. Source : Datastream de Thomson Reuters (moyenne des données quotidiennes sur 1 an).

(3) Source : INSEE.

Sources : Aviva Vie, Aviva Epargne Retraite et Aviva Investors France. Les actifs du support cantonné Afer sont gérés par Aviva Investors France, société de gestion de portefeuille de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (ex-COB) sous le n°GP 97-114, et par Aviva Investors Real Estate France SGP, société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le numéro GP-15000019.

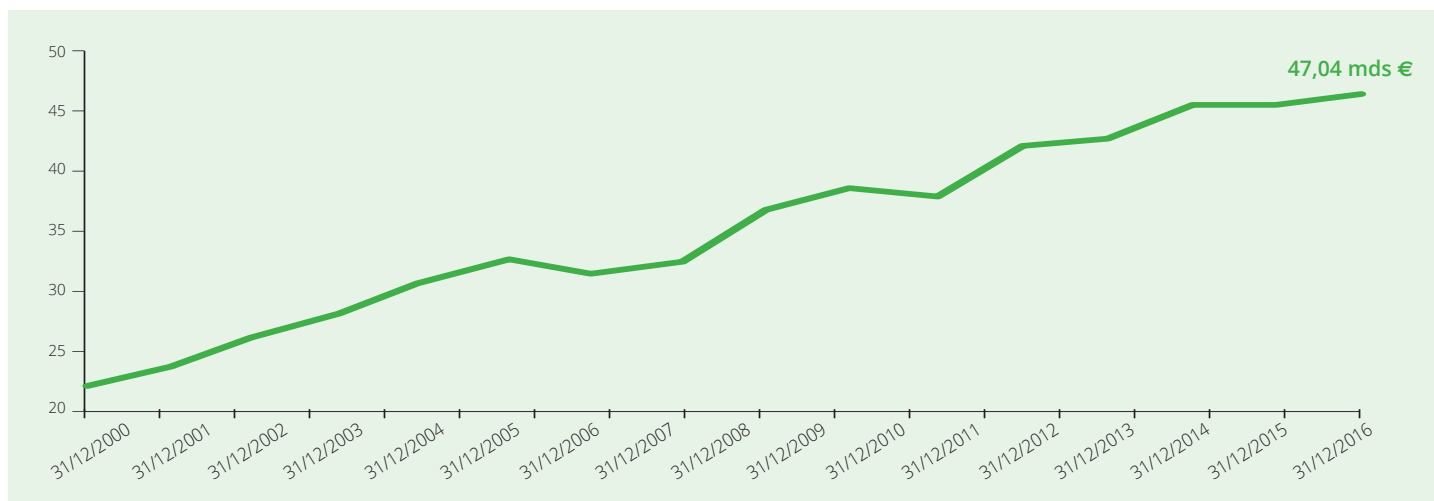
Ce document est conçu par Aviva Vie et Aviva Epargne Retraite à des fins exclusives d'information. Il ne constitue ni un élément contractuel, ni un conseil en investissement. Ces analyses et ces conclusions sont l'expression d'une opinion formée à partir des informations disponibles à une date donnée. Ainsi, compte tenu du caractère subjectif et indicatif de ces analyses, l'évolution effective des variables économiques et des valorisations des marchés financiers pourrait s'écarter significativement des indications communiquées dans ce document. La responsabilité d'Aviva Vie et d'Aviva Epargne Retraite ne saurait être engagée par une prise de décision de quelque nature que ce soit sur la base de ces informations.

# FONDS GARANTI EN EUROS

Contrat collectif d'assurance vie multisupport Afer

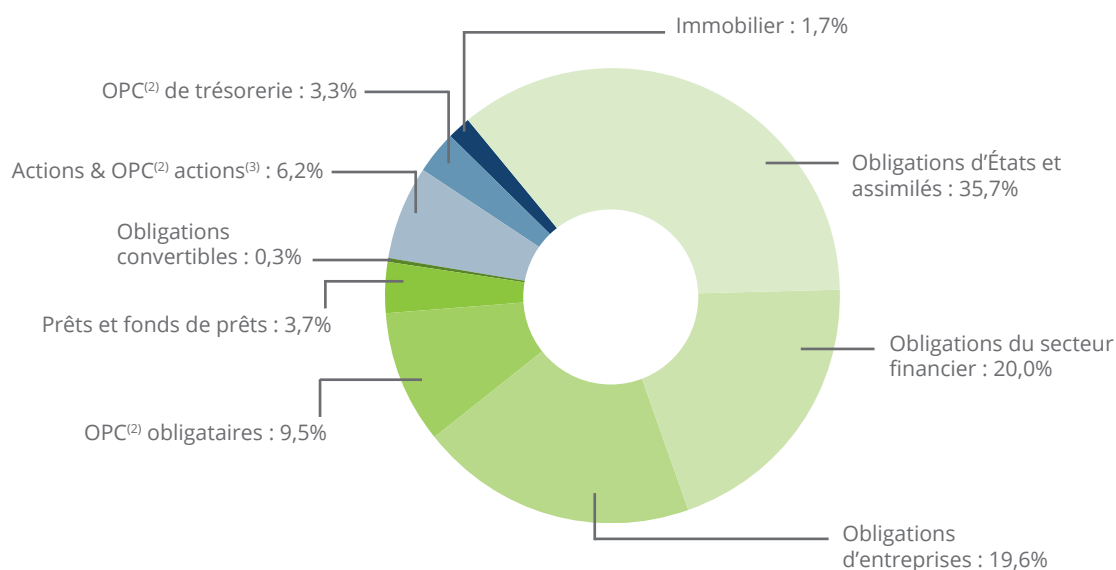
Reporting au 31 décembre 2016

## EVOLUTION DE L'ENCOURS<sup>(1)</sup> (en milliards d'euros)



Au 31 décembre 2016, l'encours du Fonds Garanti en euros est de 47,04 milliards d'euros<sup>(1)</sup>.

## RÉPARTITION DÉTAILLÉE PAR CLASSES D'ACTIFS (actif net)<sup>(1)</sup>



(1) En valeur boursière, hors coupons.

(2) Organisme de Placement Collectif. Un OPC est un support d'investissement.

(3) Dont OPC multi-stratégies, OPC alternatifs, Equity infrastructure, Private Equity.

Sources : Aviva Vie, Aviva Epargne Retraite et Aviva Investors France. Les actifs du support cantonné Afer sont gérés par Aviva Investors France, société de gestion de portefeuille de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (ex-COB) sous le n°GP 97-114, et par Aviva Investors Real Estate France SGP, société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le numéro GP-15000019.

Ce document est conçu par Aviva Vie et Aviva Epargne Retraite à des fins exclusives d'information. Il ne constitue ni un élément contractuel, ni un conseil en investissement. Ces analyses et ces conclusions sont l'expression d'une opinion formée à partir des informations disponibles à une date donnée. Ainsi, compte tenu du caractère subjectif et indicatif de ces analyses, l'évolution effective des variables économiques et des valorisations des marchés financiers pourrait s'écarter significativement des indications communiquées dans ce document. La responsabilité d'Aviva Vie et d'Aviva Epargne Retraite ne saurait être engagée par une prise de décision de quelque nature que ce soit sur la base de ces informations.

**Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.**

# FONDS GARANTI EN EUROS

Contrat collectif d'assurance vie multisupport Afer

Reporting au 31 décembre 2016



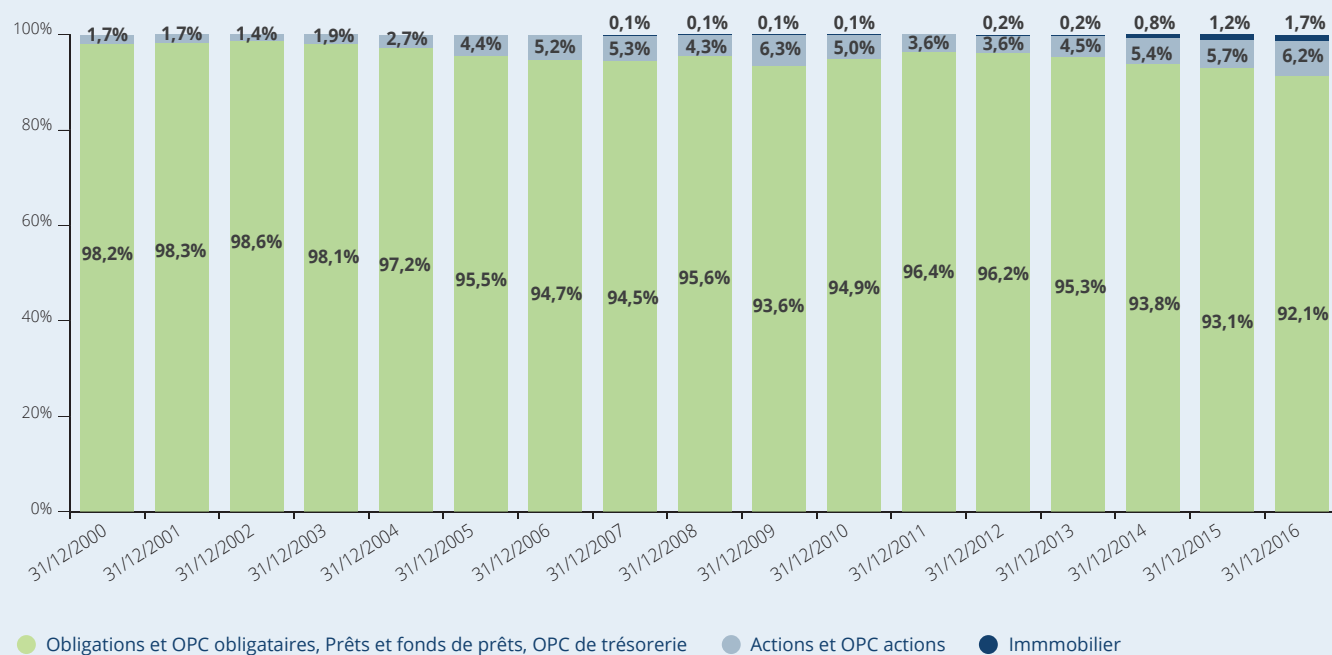
## VARIATION DE L'ALLOCATION

ENTRE LE 30 JUIN 2016 ET LE 31 DÉCEMBRE 2016

	30/06/16	31/12/16	Écart
Obligations d'États et assimilés	37,6%	35,7%	-1,9%
Obligations du secteur financier	20,0%	20,0%	+0,0%
Obligations d'entreprises	19,1%	19,6%	+0,5%
OPC obligataires	9,4%	9,5%	+0,1%
Prêts et fonds de prêts	3,0%	3,7%	+0,7%
Obligations convertibles	0,3%	0,3%	+0,0%
Actions et OPC actions	5,4%	6,2%	+0,8%
OPC de trésorerie	4,0%	3,3%	-0,7%
Immobilier	1,2%	1,7%	+0,5%

## EVOLUTION DE L'ALLOCATION PAR CLASSES D'ACTIFS

ENTRE LE 31 DÉCEMBRE 2000 ET LE 31 DÉCEMBRE 2016



Sources : Aviva Vie, Aviva Epargne Retraite et Aviva Investors France. Les actifs du support cantonné Afer sont gérés par Aviva Investors France, société de gestion de portefeuille de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (ex-COB) sous le n°GP 97-114, et par Aviva Investors Real Estate France SGP, société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le numéro GP-15000019.

Ce document est conçu par Aviva Vie et Aviva Epargne Retraite à des fins exclusives d'information. Il ne constitue ni un élément contractuel, ni un conseil en investissement. Ces analyses et ces conclusions sont l'expression d'une opinion formée à partir des informations disponibles à une date donnée. Ainsi, compte tenu du caractère subjectif et indicatif de ces analyses, l'évolution effective des variables économiques et des valorisations des marchés financiers pourrait s'écarter significativement des indications communiquées dans ce document. La responsabilité d'Aviva Vie et d'Aviva Epargne Retraite ne saurait être engagée par une prise de décision de quelque nature que ce soit sur la base de ces informations.

**Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.**

### CARACTÉRISTIQUES FINANCIÈRES DU PORTEFEUILLE OBLIGATAIRE

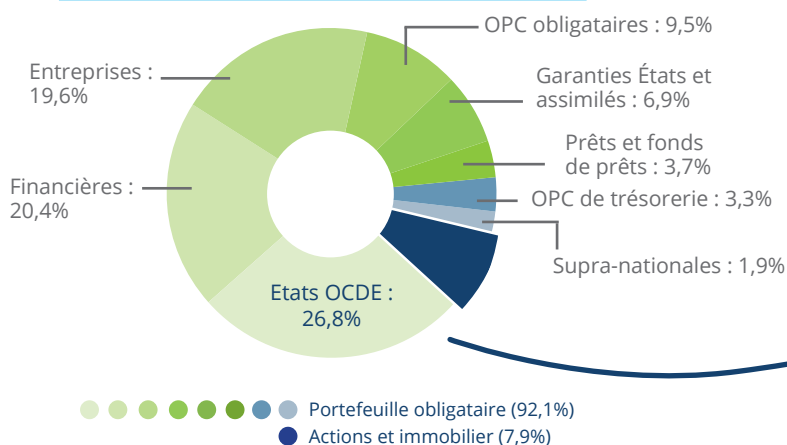
#### RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE OBLIGATAIRE PAR TYPES D'INSTRUMENTS

Part du portefeuille obligataire dans l'actif net	92,1%
Obligations à taux fixes	59,4%
Obligations à taux variables <i>dont obligations indexées à l'inflation</i>	15,9%
OPC obligataires	9,5%
Prêts et fonds de prêts	3,7%
OPC de trésorerie	3,3%
Obligations convertibles	0,3%

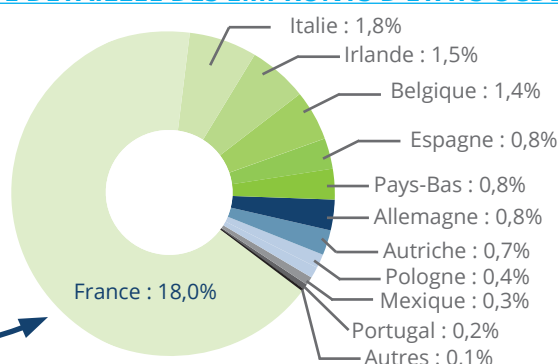
#### RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE OBLIGATAIRE PAR NOTATIONS

Investment Grade <sup>(1)</sup>	81,2%
Non Investment Grade	10,9%
Notation moyenne du portefeuille obligataire	
A	

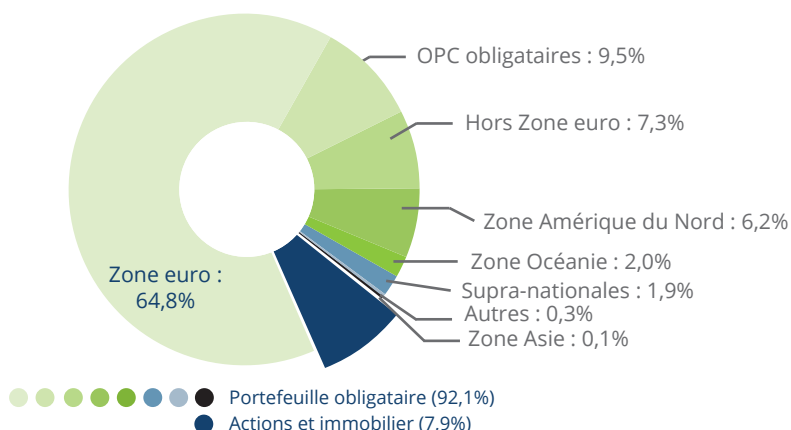
#### VUE DÉTAILLÉE PAR TYPES D'ÉMETTEURS



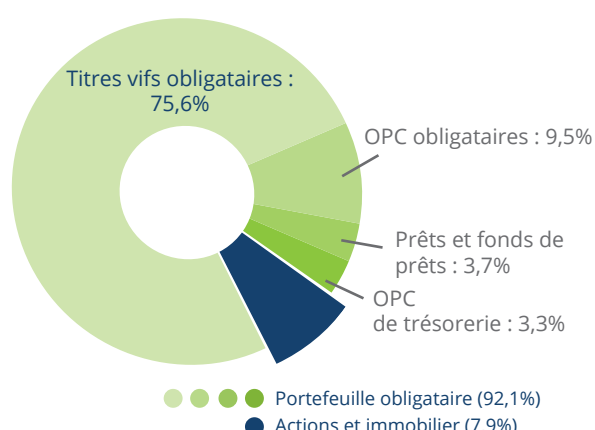
#### VUE DÉTAILLÉE DES EMPRUNTS D'ETATS OCDE



#### VUE DÉTAILLÉE DES ÉMETTEURS PAR PAYS D'ORIGINE



#### VUE DÉTAILLÉE TITRES VIFS<sup>(2)</sup> / OPC<sup>(3)</sup>



(1) Les obligations « investment grade » (ou « de haute qualité ») correspondent aux obligations notées de AAA à BBB- selon les notations de Solvency II, soit la notation médiane (2<sup>e</sup> plus haute) attribuée par les 3 agences de notation : Standard & Poor's, Moody's et Fitch Ratings. A défaut de disposer de 3 notations différentes, la notation retenue est la notation prépondérante.

(2) Un titre vif est un titre détenu en direct (une action par exemple).

(3) Organisme de Placement Collectif. Un OPC est un support d'investissement.

Sources : Aviva Vie, Aviva Epargne Retraite et Aviva Investors France. Les actifs du support cantonné Afer sont gérés par Aviva Investors France, société de gestion de portefeuille de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (ex-COB) sous le n°GP 97-114, et par Aviva Investors Real Estate France SGP, société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le numéro GP-15000019.

Ce document est conçu par Aviva Vie et Aviva Epargne Retraite à des fins exclusives d'information. Il ne constitue ni un élément contractuel, ni un conseil en investissement. Ces analyses et ces conclusions sont l'expression d'une opinion formée à partir des informations disponibles à une date donnée. Ainsi, compte tenu du caractère subjectif et indicatif de ces analyses, l'évolution effective des variables économiques et des valorisations des marchés financiers pourrait s'écarter significativement des indications communiquées dans ce document. La responsabilité d'Aviva Vie et d'Aviva Epargne Retraite ne saurait être engagée par une prise de décision de quelque nature que ce soit sur la base de ces informations.